

Bulletin communal d'informations De Thiaville sur Meurthe



Mini coupe ,du monde Arc en Ciel juillet



Le nouvel entre nous

Editorial du Maire	2-4
Conseil Municipal	5-6
Maisons fleuries	7
Infos divers	8-9
Vie du village	10-11
Histoire et infos jeunes	12
Délibérations anciennes	13-16

Téléphone : 03 83 71 41 73
Dépôt légal 328/820

EDITORIAL DU MAIRE

Cet éditorial revêt un caractère très particulier, car face à des agissements de plus en plus déplorables de quelques individus sans état d'âme, j'ai finalement choisi, révolté, de vous confier le message que j'ai lancé à notre Président, comme une bouteille à la mer.

Profitez de vos vacances, de votre liberté. Oubliez, ne serait-ce qu'un instant, tout ce qui est moche, la fraternité existe encore pour qui sait la rechercher. Bien à vous.

voir LA LETTRE ci-contre pages 3 et 4

Aussi, en tant que Maire, Président Honoraire du Souvenir Français, fils également, je tiens à ajouter que ma mère qui réside parmi nous, à Thiaville, qui vient de subir une grave intervention chirurgicale du cœur, est fortement traumatisée par cet événement ignoble, considéré comme une tentative d'humiliation publique. J'exprime toute l'indignation des anciens en particulier, la colère devant l'atteinte grave à l'honorabilité, le véritable déshonneur subi par notre Commune par cette infâme inscription sur un mur faisant face non seulement à la Mairie, mais aussi au monument aux morts.

Nous savons qu'en septembre et octobre 44, de jeunes soldats US, loin de leurs mères éplorées, de leurs enfants parfois, de leurs épouses, ont donné leur vie pour libérer notre village. Certains hommes sont même tombés à proximité, notamment : rues du Moulin, du Pré de la Scie et de la Libération. Nous sommes salis. **Au-delà de la honte, c'est de l'indignité.**

Michel GEORGES

Thiaville sur Meurthe, le 14 juin 2010

COMMUNE
de
THIAVILLE-SUR-MEURTHE



Tél. : 03 83 71 41 73
Fax : 03 83 71 42 71
mail : mairie@thiaville.com

Michel GEORGES, Maire de Thiaville sur Meurthe
à
Monsieur le Président de la République

Monsieur le Président,

Je me permets de vous solliciter, sachant que les affaires de la France placent mon courrier sur un plan secondaire. Mais je sais pouvoir placer ma confiance dans votre équité et l'honneur que vous attachez à défendre nos libertés et nos valeurs.

C'est dans ce cadre que je vous rends compte de ma profonde déception d'une situation que je vous expose le plus brièvement possible.

Depuis de nombreux mois, il est mené par Damienne Villaume (conseillère municipale) aidée par son conjoint, une campagne très active contre le Maire en utilisant en particulier la diffamation, des procédures abusives auprès des instances juridictionnelles en les argumentant par de fausses déclarations tirées des événements courants qui sont dénaturés, falsifiés avec une volonté de manipuler et surtout l'habileté d'un expert en la matière.

Le but est évident : Il s'agit d'induire dans les groupes partisans et dans la population des éléments de réflexions semés pour développer un doute dans les esprits et obtenir par contagion une opinion défavorable aux élus.

L'appui bienveillant de revanchards battus en 2008 et la probable décision d'anticiper sur 2014 en amenant les élus actuels à un dégoût, une démission, devant un tel antagonisme est sans doute le dessein fixé, qui a même failli être atteint par surprise dès 2009.

Enfin, nous touchons du doigt la raison profonde qui motive toutes ces actions malveillantes, la plus sournoise dont peut souffrir une société :

La discrimination

En effet, le lundi 17 mai 2010 au matin s'étalait sur la façade de l'habitation du couple Villaume située à proximité immédiate de la Mairie, une large inscription à la peinture bleue qui exprimait leur véritable xénophobie, base d'un idéalisme douteux.

Cet étalement provocateur est un affront aux valeurs Républicaines.

Cette phrase lancée, exposée à la vue de toute une population, ce :

« DEMISSION – US GO HOME » est un appel public à la haine

pour un homme, le Maire choisi par une majorité, connu en tant que fils de GIs, au moment attendu depuis 4 ans, où il passe enfin quelques jours auprès de membres de sa famille domiciliés aux USA (départ le 17 mai, retour le 10 juin).

L'apprenant à mon retour le 11 juin, j'ai reçu un véritable coup de poing en pleine figure, j'ai serré les miens, j'ai contenu mes larmes en apprenant cet acte lâche, honteux.

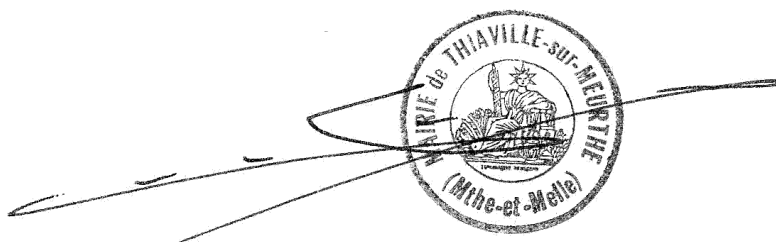
Mon pays, celui des Droits de l'homme, que j'ai servi en outre pendant 31 ans au sein de son Armée de l'Air, ne peut permettre, ni laisser sans suites, sans réparations, pareille infamie.

Mon père, décédé voilà maintenant 4 ans, vétéran de Normandie, ayant participé aussi à la délivrance de notre Lorraine, parlant notre langue, se serait senti rattrapé par l'histoire et l'idéologie qu'il était venu combattre. Le destin lui aura au moins épargné cette blessure.

C'est avec émotion que je m'adresse à ma Nation, que je lui confie une peine qui ne s'éteindra peut-être jamais dans mon cœur, dans celui des miens, de mon épouse, de mes enfants.

Parmi mes petits enfants, l'un deux a atteint l'âge de 15 ans, j'espère qu'il comprendra, qu'il saura faire la part des choses, séparer le bien du mal.

Croyez, Monsieur le Président, en mes meilleurs sentiments et recevez mes salutations les plus respectueuses.



Séance du 25 juin 2010

1) Rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau

Le Maire commente le rapport annuel pour la période de juin 2009 à juin 2010.

Il concerne l'alimentation en eau, les fontaines et l'assainissement. Un récapitulatif détaillé des travaux figure dans ce rapport. Chaque habitant peut en prendre connaissance si besoin est au secrétariat de Mairie.

2) Nettoyage en forêt

Un engin spécialisé interviendra sur la parcelle 35 pour éclaircir quelques bois de faible qualité et sécuriser le parcours de santé.

La quantité à exploiter est d'environ 70 m³, avec quand même un bénéfice net qui devrait se situer entre 0 et 2 € le m³.

3) Contrats d'assurance du personnel

La commune confie au Centre de Gestion de Meurthe et Moselle le soin de lancer un appel d'offres en vue de souscrire pour les collectivités intéressées un nouveau contrat d'assurance pour les personnels.

La durée de ce contrat par capitalisation sera de 4 ans à compter du 1^{er} janvier 2011.

4) Elus municipaux au Comité des Fêtes

Le Conseil décide l'annulation de la délégation consentie aux élus municipaux en charge de la représenter au sein du Comité des Fêtes et procède à l'élection des 7 nouveaux délégués.

Sont élus :

- THIRIET Dominique
- BOUDOT Joël
- GEORGES Michel
- CORAZZA Eric
- POIREL Eric
- HILSELBERGER Marie-Claude
- REY Eddy

La Municipalité vous informe qu'à la suite d'une distribution de tracts illégaux dans les boîtes aux lettres de certains habitants les 17 et 18 juillet, elle décline toute responsabilité dans ces écrits diffamatoires et discriminatoires.

En effet, le contenu qui porte préjudice à nos concitoyens n'est qu'une désinformation systématique de faits qui n'engagent que ses auteurs identifiés, déjà sous le coup de poursuites pour des faits similaires.

Le Comité des Fêtes se restructure

Le 28 juin 2010, le Comité des fêtes a procédé au renouvellement de son bureau lors d'une séance de son assemblée réunissant les 2 collèges : 7 représentants du Conseil Municipal et 8 représentants des Associations.

Le Bureau est désormais composé de 5 membres élus :

- au poste de Président : BOUDOT Joël
- de secrétaire : POIREL Eric
- de secrétaire-adjointe : BERRARD Brigitte
- de Trésorier : THIRIET Dominique
- de Trésorier-adjointe : GEORGES Bernadette

Les premières décisions du Comité des Fêtes

1) Il est décidé d'attribuer une subvention exceptionnelle de 400 € à chacune des associations adhérentes de droit du Comité des Fêtes à l'exception d'une d'entre elles déjà subventionnée, et d'une association qui ne l'a pas souhaitée.

2) Le comité charge le bureau de procéder à l'achat de barnums pour mise à disposition des associations adhérentes ou location accordée par le bureau. La fixation du montant de la location sera définie lors d'une prochaine réunion du comité.

3) Lors d'une prochaine réunion du Comité, seront examinées les demandes écrites des associations désireuses d'intégrer la structure.

4) Dominique THIRIET est chargé de présenter au Comité une proposition de statuts actualisés.

Concours des maisons fleuries

Deux catégories de maisons fleuries sont prises en compte: Les façades et les maisons sur rue ainsi que les Pavillons. Nous précisons que certains pavillons étaient très bien fleuris, mais le fleurissement n'était pas toujours visible de la rue, ce qui a donc moins d'impact sur l'embellissement général du village.

Un total de 15 maisons a été retenu. Parmi elles certaines sont hors concours, soit que le lauréat a déjà gagné 3 années consécutives, soit qu'il fait partie du jury ou du conseil municipal.

Le jury composé de mesdames Marie-claude Hilselberger, Marie-Hélène Délubriat et Brigitte Berrard et de messieurs Michel Georges, Joël Boudot, Eric Poirel et Dominique Thiriet a parcouru les rues du village le samedi 24 juillet.

Tous les habitants classés seront invités à la réception organisée pour les traditionnels vœux du Maire. Au cours de cette rencontre, les lauréats recevront les prix récompensant le concours des maisons fleuries.

Félicitations à vous tous, lauréats cités ou anonymes, qui participent à cet effort pour rendre notre village accueillant.

Les lauréats sont donc les suivants :

Noms	Note	Type de maison	Classement	Rue
CHAMPAGNE Janine et Jean	17.42	Pavillons	1er	Général Paradis
GEORGES Monique et Bernard	17.28	Pavillons	2ème	Général Paradis
DEMANGE Anne et Dany	17.28	Façade	2ème	Libération
COLIN Nicole et Jean- marie	17.14	Façade	4ème	Alsace
MARCOT Renée et André	17	Pavillons	5ème	Général Paradis
PAVOZ Jocelyne et Alain	16.66	Pavillons	6ème	Fagnoux
MICHEL Gilberte	16.14	Maison sur rue	7ème	Alsace
DURAND Chantal et François	16	Pavillons	8ème	Vosges
CHENAL Paulette et Louis	16	Pavillons	8ème	Grandrupt
RODRIGUES Micheline et Jacques	15.66	Pavillons	10ème	Bellevue
FOUSSE Jacqueline et Jacques	15.66	Pavillons	10ème	Général Paradis
DEVENEZ Maryvonne et Henri	15.50	Pavillons	12ème	Bellevue
DIDIER Elisabeth	15.50	Pavillons	12ème	La Cote
VINDIOLET Laurence et Gérard	15.28	Pavillons	14ème	Général Paradis
CHANDELIER Brigitte et Michel	15.28	Façade	14ème	L'Eglise

PERMANENCES RELAIS DE SERVICES PUBLICS

Depuis septembre 2009, un nouveau service est proposé aux habitants des communes de la Communauté des Communes des Vallées du Cristal ;

En effet, Estelle SCHIRA accueillante du relais familles de Fontenoy la Joute propose des permanences Relais de Services Publics (label obtenu par la préfecture de Meurthe et Moselle). Ainsi, le public accueilli par l'agent peut obtenir des renseignements, être orienté, être accompagné dans ses démarches auprès des institutions comme la CAF, la CPAM, la CRAM, le Pôle emploi, la mission locale ou encore le centre des impôts.

Par contre, en aucun cas Mme SCHIRA ne se substitue aux agents de ces instances publiques; elle n'apporte aux personnes qu'une information de premier niveau.

Permanences :

- A Baccarat (mairie): lundi et vendredi de 9h00 à 12h00 et le mardi de 15h00 à 18h00.
- A Azerailles (mairie) : le lundi de 16h00 à 18h00.
- A Bertrichamps (mairie) : le jeudi de 15h30 à 17h30.
- A Fontenoy La Joute (Relais Familles) : le lundi de 13h30 à 15h30, le mardi de 10h00 à 12h00 et de 13h00 à 14h30, le jeudi de 13h00 à 15h30 et le vendredi de 14h00 à 16h00.

NB : il est possible que certaines permanences ne soient pas assurées (réunions, formations, congés...)

N'hésitez pas à contacter Estelle SCHIRA au 03.83.71.53.87 pour tout renseignement et confirmations des permanences.

OBJETS ENCOMBRANTS

La collecte des objets encombrants aura lieu le lundi 20 septembre 2010 à partir de 5h du matin.

Les objets encombrants sont à sortir la veille au soir.



Seniors ayez les bons réflexes

Les bons gestes lorsque vous êtes chez vous

Garder le contact avec des personnes qui pourraient vous aider en cas de difficulté est important :

- garder à proximité de votre téléphone les numéros d'appels utiles ;
- la nuit, un téléphone installé près de vous ;
- il existe des sociétés de téléassistance ;

Se protéger des cambriolages

- installez des équipements techniques adaptés (volets, grilles, éclairage automatique intérieur extérieur...)
- changez les serrures lorsque vous perdez vos clés.

Les pickpockets et le vol à l'arraché du sac à main

- faites vous accompagner par un parent ou un ami lorsque vous allez percevoir une pension ou tout autre revenu et dissimulez vos espèces.
- Portez votre sac fermé et en bandoulière plutôt qu'à la main
- si une personne se présente à votre porte, utilisez l'entrebâilleur.
- Même si la personne est en uniforme, demandez-lui un ordre de mission, une carte professionnelle ou un justificatif d'intervention
- Ne vous laissez pas abuser en signant un papier dont le sens où la portée ne vous semble pas clairs, sachez que pour tout démarchage à domicile, vous disposez d'un délai de rétraction de 7 jours.



N'oubliez pas en période de canicule, de vous hydrater souvent et de rester à l'intérieur de votre maison volets fermés.

VIE DU VILLAGE

Décès

Le 04 juillet 2010 Madame Raymonde CHENAL née PETITNICOLAS est décédée à Saint-Dié, elle était domiciliée au 6 rue du Général Paradis à Thiaville

De Reims, nous apprenons le décès de Monsieur Michel DZIUBAKEWICZ le 13 juillet 2010, il était domicilié au 1 rue du Général Paradis à Thiaville

A leurs familles dans la peine, nous adressons nos très sincères condoléances.

Mariage



Le 19 juin 2010 Agnès FLEURANCE et Rémy VACHÉ ont uni leur destinée en l'Eglise de Thiaville.

Nos vœux de bonheur aux jeunes mariés domiciliés rue d'Alsace

Le 10 juillet 2010 Stéphanie COUTRET et Cédric VOUAUX se sont dits « oui ». en Mairie de Thiaville.

Nos vœux de bonheur aux jeunes mariés domiciliés rue de Fagnoux.

La quête faite en Mairie a été offerte au Club de l'Amitié.

Naissance



Le 15 juillet 2010 est née Emma GUICHARD à Lunéville.

Toutes nos félicitations aux parents, Rémy GUICHARD et Lise FORGET, domiciliés au 9, rue du Moulin.

Catéchiste

Les petits amis de Jésus en cours de CE1 et CE2 peuvent s'inscrire en catéchiste le samedi 4 septembre de 10h à 12h à la salle St Joseph qui est située derrière l'église.

Vous pouvez également téléphoner au 03.83.71.40.80

Ecole

Les parents qui souhaitent utiliser le service cantine et garderie à la rentrée de septembre doivent inscrire leur enfant auprès de la Communauté de Commune Vallée Cristal ou se renseigner à la mairie avant la date de la rentrée scolaire.

03 83 72 39 06

Jeux inter villages 2010

Cette année; les jeux inter villages auront lieu le dimanche 22 août à HABLAINVILLE.

Une équipe a été constituée pour représenter THIAVILLE.

Si vous êtes libre cette journée, venez encourager nos représentants.

Merci.



Ecole rentrée septembre

Les effectifs pour la rentrée de septembre seront de 67 élèves répartis sur les trois classes. Le projet d'école pour 2010-2011 sera axé sur la maîtrise de la langue, les mathématiques, la culture scientifique et la possession d'une culture humaniste. Les évaluations nationales CE1 et CE2 sont très satisfaisantes.

L'association Arc en Ciel a organisé une mini coupe du monde de Foot le 25 juillet 2010 lors de son centre aéré. Six équipes sont venues défendre leurs couleurs dans la salle des sports de Thiaville. Les matchs ont commencé le matin et se sont déroulés sur la journée. Les juniors de Lunéville, Saint-Dié et Raon l'étape ont fait le déplacement et ont permis à tous de passer une journée conviviale.



HISTOIRES

Au cours d'une soirée mondaine, deux P.D.G Belges, entre 2 coupes de champagne, échangent quelques commentaires sur les femmes présentes au buffet.

- Vous voyez les deux femmes assises près du lustre, là-bas, la blonde en tenue sombre et la brune avec le grand décolleté ?
- Oui, oui, la conversation va bon train d'ailleurs !
- Effectivement, d'ailleurs elles sont sûres de ne pas se connaître, et pourtant : la blonde est ma femme, la brune ma maîtresse.
- Oh, mais dites, moi c'est l'inverse !

Roger se plaint à son ami :

- Ma belle est comme un journal.
- Comment ça ? Elle a beaucoup de choses à dire ?
- *Non, elle paraît tous les jours*

A l'aéroport, le petit garçon regarde le ciel.

- Oh ! un avion. Oh ! un autre avion.
- Oh ! un troisième avion.
- Il doit y avoir un nid d'avions !

INFOS JEUNES

Notre planète est fragile et nous devons la protéger. Tu aimes t'amuser sur la plage. Et c'est bien plus agréable de jouer avec un sable propre. Et pourtant, ce n'est pas souvent le cas. En effet, les plages françaises sont sales. Sacs en plastique, canettes, mégots de cigarettes... les bords de mers sont pollués par les déchets des promeneurs. Mais ce n'est pas tout, les plages reçoivent aussi les déchets déversés en haute mer par les bateaux. Emportés par les courants, ceux-ci finissent par atteindre le rivage. Alors, cet été sur la plage, veille bien à jeter tes déchets dans les poubelles appropriées !